

**241013**

**Arrêt de travail des professeurs de l'école Henri Dunant  
Question de Monsieur le Conseiller Luc Parmentier**

La Presse locale fait état d'un arrêt de travail d'une heure des enseignants de l'établissement du secondaire Henri Dunant pour marquer leur mécontentement face à la situation dans ce niveau d'enseignement, notamment le manque de matériel scolaire.

Le mouvement, suivi en front commun syndical, vise à attirer l'attention sur la situation « difficile » de notre réseau secondaire communal.

Le siège du CEFA (Centre d'éducation et de formation en alternance) de Jumet a été victime d'un incendie il y a trois ans, et les locaux touchés n'ont pas été reconstruits, avec pour conséquence une diminution importante du nombre d'élèves inscrits de plus de 25 % et pour conséquence que huit équivalents temps plein auraient été supprimés.

Plus généralement, les enseignements dénoncent dans ce secteur du CEFA d'importants manquements : manque de journaux de classe, manque de matériel scolaire divers, manque de papier pour les photocopieuses, etc... ce qui empêche de mener à bien les cours dispensés.

Les enseignants déplorent aussi le manque de concertation entre le pouvoir organisateur, notre Ville de Charleroi et son corps enseignant.

Madame l'Echevin pourrait-elle me faire connaître l'évolution de la population scolaire de notre enseignement secondaire par niveaux et par implantations ? Quelles sont les perspectives d'avenir pour le site du CEFA de Jumet ? A quelle(s) date(s) nos élèves pourront-ils obtenir les fournitures scolaires indispensables mais pour l'instant absentes de notre enseignement ? Quelles sont les pistes envisagées par le Collège pour renouer le dialogue avec nos professeurs du secondaire ?

**Réponse de Madame l'Echevine Latifa Gahouchi**

Il n'y a jamais eu à proprement parler rupture de dialogue avec les enseignants du secondaire et en l'occurrence avec les enseignants ou les accompagnateurs du CEFA Henri Dunant ou plus exactement de l'enseignement par alternance de la Ville de Charleroi. Quant aux fournitures scolaires, journaux de classe du secondaire, à cette heure, elles sont distribuées dans toutes les classes depuis belle lurette...

Par contre, en matière de fournitures pédagogiques : sables, parpaings... pour les maçons ; pièces et outillage pour les mécaniciens, les carrossiers, les peintres, cosmétiques pour les coiffeuses en attendant une cellule marché public et achats, l'administration de l'EAS (4 personnes), se débrouille comme elle peut...

Pour ce qui est de l'avenir de Jumet, sur le zoning industriel, nous attendons les plans et ébauches des services des travaux. Je vous rappelle l'incendie criminel qui a ravagé une partie de l'implantation...

Cependant, en vérité, je vous le dis Monsieur le conseiller communal, les bonnes questions suscitent les bonnes réponses : en matière d'enseignement par alternance et d'enseignement de plein exercice Dunant et ses antennes (7) est, à notre demande, en dérogation de fusion en raison de son nombre d'élèves arrêté au 15 janvier 2011. En effet, voici deux ans, déjà, que nous œuvrons afin d'asseoir la pérennité de notre enseignement secondaire en resserrant les options groupées proposées, en structurant davantage notre offre d'enseignement en la matière, en établissant des synergies avec les autres CECS, d'enseignement de la Ville de Charleroi en l'occurrence Couillet-Marcinelle et la Garenne. Et je dois à la vérité de dire que ce que Dunant perd, la Garenne le récupère en tout ou en partie, progressivement.

L'alternance s'installe partout dans les autres CECS tant à couillet Marcinelle qu'à la Garenne, Dunant se resserre autour de 5 implantations et s'offre le luxe de synergies étroites avec l'athénée royal de Marchiennes et l'UT en matière de métiers en pénurie.

Il n'y a donc pas perte de 8 équivalents temps pleins ... même pas de 2

Enfin, je rappelle que l'enseignement qualifiant est aussi fait pour donner à nos élèves, au centre du processus de l'alternance, de vraies compétences-métiers pour des métiers complets ; en ce sens, l'offre de l'alternance Dunant évolue vers ces métiers complets, c'est -à-dire des formations articles 45 vers des formations articles 49, sans faire disparaître nécessairement toutes les formations articles 45, dites « d'accrochage scolaire ».

Vous aurez compris que notre enseignement secondaire alternant et de plein exercice se ressource petit à petit.

Quant aux chiffres, les voici :

	01 15 2011	30 09 2011
La Garenne	557	579
Couillet Marcinelle	592	581
Henri Dunant	260	248
Total	1409	1408
CEFA	246	224